



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POINT DE SITUATION SUR LES VIOLENCES URBAINES DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES DANS LA NUIT DU 30 JUIN AU 1ER JUILLET 2023

à Pau, le 1 juillet 2023

Dans le contexte des violences urbaines constatées sur l'agglomération de Pau dans la nuit du 29 au 30 juin, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a pris plusieurs dispositions visant à préserver l'ordre public et éviter tout nouvel épisode de violences urbaines dans le département.

Au titre de ces mesures, figuraient notamment les mesures de polices administratives encadrant la vente et l'usage de carburants, d'articles pyrotechniques, et de substances dangereuses. Ces mesures ont été complétées par l'interdiction de la manifestation non déclarée prévue à 20h00 devant la préfecture. D'autres mesures préventives ont été prises en lien avec les collectivités, comme la suspension des transports urbains dans les agglomérations de Pau et de Bayonne à compter de 21h00, ainsi que l'annulation de la nocturne mensuelle des Halles de Pau.

Enfin, les forces de sécurité ont été massivement mobilisées pour assurer une présence renforcée sur le terrain. Plus de 100 effectifs de police et 60 effectifs de gendarmerie ont été mobilisés sur le terrain. Plus de 60 agents du SDIS se sont tenus prêts à intervenir. Le dispositif de renforts mutuels entre la police et la gendarmerie nationale a ainsi été pleinement mobilisé dans une logique d'appui opérationnel.

Au total, plus de 200 agents des forces de sécurité et de secours ont été mobilisés.

Enfin, un hélicoptère ECU64 équipé d'un phare de recherche a assuré des missions de survol, de reconnaissance et de surveillance dans l'agglomération de Pau.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



Quelques faits isolés ont néanmoins été constatés sur la commune de Pau et sur la commune de Bayonne, et notamment :

- sur la commune de Pau :

- au sein du quartier Saragosse, des tirs de projectiles ont tenté de viser l'espace culturel Pluriels ;
- vers 23h15, deux épisodes de tirs de feux d'artifices ont été déclenchés, suivis d'interpellations et d'une garde à vue ;
- plusieurs autres feux de poubelles ont été déclenchés en plusieurs endroits de l'agglomération, sans prospérer.

- sur la commune de Bayonne :

- des jets de projectiles ont détruit la vitrine d'un bureau de poste ;
- non loin, une quinzaine d'individus a tenté d'établir un barrage et d'y mettre feu, sans succès.

En réponse à ces violences, **7 interpellations ont été réalisées** (5 à Bayonne, 2 à Pau).

Ces épisodes restent néanmoins d'ampleur très limitée, sans commune mesure avec les évènements de la nuit précédente.

L'ensemble des mesures de prévention, ainsi que l'engagement des forces de sécurité et de secours, et des équipes municipales, ont permis de retrouver une situation maîtrisée.

Le préfet tient à remercier les policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers et agents communaux engagés **une nouvelle fois sur le terrain, tout au long de la soirée, pour leur action qui a permis d'éviter un nouvel épisode de violences. Il salue l'engagement des maires** des communes concernées pour leur appui décisif dans cet effort d'apaisement.

Le préfet restera extrêmement vigilant à la situation dans les prochains jours, et demande aux forces de sécurité de rester pleinement mobilisées pour permettre un retour au calme dans la durée.